



## **COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE**

### **RELEVÉ DE CONCLUSIONS**

#### **DIALOGUE DE HAUT NIVEAU (Alofi, Niue, 5 novembre 2015)**

### **BÂTIR UNE COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE RÉSILIENTE GRÂCE À UN DÉVELOPPEMENT AXÉ SUR LA JEUNESSE**

---

#### **Préambule**

1. Le Dialogue de haut niveau placé sous le thème « Bâtir une Communauté du Pacifique résiliente grâce à un développement axé sur la jeunesse » s'est tenu à Alofi (Niue), le 4 novembre 2015, au cours de la neuvième Conférence de la Communauté du Pacifique. Il était présidé par M. Colin Tukuitonga, Directeur général de la Communauté du Pacifique, qui a déclaré que, parmi les dix millions d'habitants que compte le Pacifique, cinq millions ont moins de 25 ans, ce qui représente une formidable source de dynamisme et de renouveau.
2. Vingt et un États et Territoires membres étaient représentés à la Conférence.
3. Conscients des défis qu'affrontent les jeunes de par le monde, au-delà de toute frontière entre régions, et notant l'appel à l'action régional et national lancé en septembre 2015 par la première Conférence des ministres de la Jeunesse des pays océaniques du Commonwealth, les membres de la Communauté du Pacifique se sont félicités de l'occasion qui leur était donnée de réfléchir à la situation préoccupante dans laquelle se trouvent les jeunes en Océanie et d'explorer les solutions stratégiques mises en œuvre aux échelons mondial et régional, ainsi que les meilleures pratiques appliquées au niveau national.
4. Les membres ont examiné et adopté les recommandations suivantes :

#### **La place des jeunes dans les programmes de développement mondiaux, régionaux et nationaux**

5. La Conférence a accueilli avec satisfaction le discours d'orientation prononcé par l'Envoyé du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour la jeunesse, M. Ahmad Alhendawi, notant en particulier que :
  - a. les politiques publiques en faveur de la jeunesse appellent de toute urgence un changement d'angle et un engagement renouvelé de la part de tous les secteurs du développement, en vue d'améliorer la mise en œuvre des plans et de répondre de manière appropriée aux besoins, aux aspirations et aux exigences des jeunes ;
  - b. il convient d'encourager les synergies entre les politiques jeunesse et les politiques plus générales en faveur du développement, dans le cas présent, le nouveau Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Samoa, la Voie à suivre) ;
  - c. il importe de faire concorder le Cadre océanien pour l'épanouissement des jeunes 2014-2023 avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de favoriser la participation des jeunes de la région aux actions en lien avec les Objectifs de développement durable (ODD) et les priorités de développement régionales, dans le cadre du Partenariat mondial de la jeunesse pour les ODD ;

- d. les jeunes jouent un rôle de plus en plus central dans la lutte contre le changement climatique à l'échelle mondiale, et il est aujourd'hui important d'impliquer les jeunes du Pacifique dans les interventions que propose la région pour faire face au changement climatique ;
- e. il importe d'accompagner jusqu'à son terme l'élaboration de la stratégie océanienne en faveur de l'emploi des jeunes et de mobiliser des appuis politiques, financiers et institutionnels pour une mise en œuvre de la stratégie au niveau national, l'objectif étant, d'ici à 2024, de réduire le taux alarmant de chômage chez les jeunes dans le Pacifique (qui est actuellement de 23 % et atteint jusqu'à 50 % dans certains pays). Pour ce faire, il faudra notamment favoriser l'accès des jeunes à des services de placement adaptés à leurs besoins et à des débouchés de formation initiale et continue de qualité et répondant à la demande du marché du travail, encourager l'esprit d'entreprise, et accompagner les jeunes, en particulier ceux en position de vulnérabilité ou laissés pour compte, dans la création d'entreprises viables, notamment en levant les obstacles de nature juridique et commerciale ;
- f. il est nécessaire d'abandonner le « jeu des reproches », d'écouter ce que les jeunes ont à dire, d'investir dans leur avenir, et de reconnaître leur volonté affirmée d'apporter une contribution utile à la société, ainsi que leur capacité à porter le changement, en particulier dans la lutte contre les effets du changement climatique dans leurs îles respectives.

6. La Conférence s'est félicitée de la réponse stimulante formulée au nom des jeunes du Pacifique par le Conseil de la jeunesse du Pacifique en réaction au discours d'orientation. Les membres ont salué la mobilisation des jeunes et le rôle moteur qu'ils jouent en vue de promouvoir l'atténuation et l'adaptation au changement climatique dans la région, y compris grâce au développement de systèmes agricoles résilients, de concrétiser les engagements pris aux échelons régional et national afin de lutter contre le chômage des jeunes, et de donner un coup d'accélérateur à la conquête de l'égalité entre hommes et femmes et à l'autonomisation des jeunes femmes.

7. La Conférence a également accueilli avec satisfaction les déclarations prononcées par M. Tolofuaivalei Falemoe Leiatua, ministre samoan de la Condition féminine et du Développement communautaire et social, et par M. Steven Ciobo, ministre australien du Développement international et des Affaires océaniques, qui ont souligné la nécessité de donner aux jeunes les moyens de participer au développement et aux actions menées sur des enjeux et des priorités de plus vaste portée, dans l'optique de renforcer la résilience, la collaboration et la coopération, notamment par le biais d'un développement économique axé sur le commerce, l'investissement et une autonomisation accrue des femmes. Les membres ont accueilli avec intérêt les informations présentées au sujet du programme Youth@Work, exemple de programme d'action concret élaboré et mis en œuvre aux Îles Salomon, avec les jeunes et pour les jeunes.

8. Les membres ont reconnu qu'un secteur éducatif de qualité dans le Pacifique, y compris en termes de formation professionnelle, de bourses d'études et d'échanges à visée éducative, était indispensable si l'on voulait ouvrir de nouveaux horizons pour les jeunes et constituait l'un des éléments de l'équation à résoudre pour que les jeunes soient prêts à embrasser les occasions qui se présentent. Les possibilités qu'ouvrent les TIC doivent être explorées, en dépit des difficultés que représente la protection de la cybersécurité et de l'absence actuelle de cadre législatifs appropriés. La Conférence a également pris note des passerelles entre formation et possibilités d'emploi dans le développement de la jeunesse.

9. En réponse à l'appel lancé par les nouvelles générations, les membres ont décidé de promouvoir la participation utile des jeunes au développement en tant que partenaires capables de contribuer à orienter et à mettre en œuvre les programmes de développement de niveau régional et national, de prendre part à un dialogue intergénérationnel et de mettre à profit les occasions qui leur sont données de nouer des partenariats, de prendre la relève et de s'enrichir de l'expérience de leurs aînés.

10. Les membres ont exprimé leur inquiétude quant au fait que, malgré les évolutions positives constatées dans certains domaines, les jeunes demeurent à la traîne dans plusieurs secteurs du développement où les investissements en faveur de la jeunesse sont à la peine. Les membres ont reconnu que la situation des jeunes Océaniques appelait une réponse urgente et novatrice, hors des sentiers battus, à l'exemple des partenariats privés établis au Samoa et à Niue pour accompagner les jeunes entrepreneurs, du programme Youth@Work mis en place aux Îles Salomon, et des programmes sportifs qui existent dans plusieurs pays membres.

11. Les membres ont débattu des moyens de renforcer le rôle et l'efficacité des ministères de la Jeunesse, ainsi que la collaboration entre ministères à l'appui de la mise en œuvre des politiques jeunesse. Déceler les zones de discontinuité excluant des catégories essentielles de jeunes des services publics et améliorer les données d'observation à l'échelon national pour établir un baromètre précis de la situation des jeunes sont d'importants prérequis pour définir les actions à mener en priorité.

12. Les membres ont fait leur l'appel lancé en faveur d'une implication réelle des jeunes du Pacifique dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et dans le Partenariat mondial de la jeunesse pour les ODD.

### **Accorder plus de place aux jeunes dans les efforts axés sur la résilience des communautés du Pacifique**

13. Dans le droit fil du thème de la Conférence, qui nous invite à inverser la tendance afin d'atteindre les objectifs de développement nationaux et régionaux, les membres ont noté que pour atténuer la vulnérabilité des jeunes, il convenait de leur accorder une place prioritaire dans les efforts de développement afin de leur donner les moyens d'agir et de contribuer à bâtir des communautés océaniques résilientes.

14. Les membres ont exhorté la communauté internationale à engager des ressources dans le développement de la jeunesse aussi bien dans les pays qu'à l'échelle de la région, en s'inspirant des orientations données par les politiques et stratégies nationales en faveur de la jeunesse.

15. Les membres ont consacré le Cadre océanique pour l'épanouissement des jeunes 2014-2023 en tant qu'outil régional du développement axé sur les jeunes dans le Pacifique, se sont félicités de l'attention que le cadre porte à l'extension des services aux franges clés de la population jeune, dont les femmes, les ruraux, les jeunes en situation de handicap, les jeunes déscolarisés, ceux sans emploi ou se distinguant par leur orientation sexuelle ou leur identité de genre, et sont convenus que des informations sur l'état d'avancement et l'évaluation du cadre devraient être présentées à la quarante-sixième session du CRGA.

16. La Conférence a souligné combien il était important de s'engager et de se mobiliser autour du cadre, au nom des membres, des partenaires du développement, des conseils nationaux de la jeunesse et d'autres acteurs du secteur jeunesse, si l'on voulait mettre en marche le cadre et améliorer la coordination et l'efficacité de l'aide au développement au profit des jeunes et avec les jeunes.

17. Consciente de la nécessité de confier à une assemblée de haut niveau la mission de suivre la situation des jeunes, d'emmener les progrès et de s'assurer l'engagement des parties concernées sur des dossiers d'importance, la Conférence est convenue de faire de la jeunesse un point récurrent de l'ordre du jour de toutes les réunions de l'organe directeur de la Communauté du Pacifique. Dès à présent, le CRGA, la Conférence et le Secrétariat, par l'intermédiaire de sa Division développement social, sont ainsi chargés de suivre l'évolution de la situation des jeunes dans la région et de décider de la manière appropriée de soutenir les questions intéressant la jeunesse et le Cadre océanique pour l'épanouissement des jeunes.

18. Les membres ont reconnu l'important rôle que jouent les structures représentatives de la jeunesse dans l'offre de services aux catégories clés de la population jeune, et ont appelé la Communauté du Pacifique à continuer de soutenir et d'enrichir la mission du Secrétariat du Conseil de la jeunesse du Pacifique, en particulier dans le cadre de leur partenariat commun en faveur de la coordination régionale du cadre.

19. Compte tenu des niveaux critiques de chômage et de sous-emploi chez les jeunes de la région, la Conférence est convenue de soutenir la création de débouchés divers encourageant les jeunes à développer leurs compétences, par le biais de prix régionaux décernés aux jeunes entrepreneurs, d'offres de stages au sein de la CPS et de l'adaptation des meilleures pratiques dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Ces initiatives permettront non seulement de développer les compétences nécessaires au développement des jeunes, mais aussi d'exprimer leur sens de l'innovation et de la créativité.

20. La Conférence a donné son aval à l'intégration des enjeux relatifs à la jeunesse dans l'ensemble des programmes de la CPS, en particulier dans les domaines du changement climatique, de la sécurité alimentaire et des maladies non transmissibles.

21. Consciente de l'importance du rôle que sont appelés à jouer les partenaires du développement dans la mise en œuvre du Cadre océanien pour l'épanouissement des jeunes, la Conférence a appelé les partenaires à contribuer et à participer aux activités menées sous l'égide du cadre et à s'engager à forger des partenariats plus forts pour améliorer l'efficacité des investissements dans le secteur de la jeunesse.

---